# La dissuasion nucléaire française au XXIème siècle

**Catégorie :** Dissuasion nucléaire et autres modes de dissuasion
**Durée :** 56:21 | **Langue :** français | **Niveau :** avancé
**Mots-clés :** Dissuasion nucléaire, Dissuasion avancée, Souveraineté, Géostratégie, Programme Simulation
**Vidéo :** https://www.youtube.com/watch?v=RTtvAAwhogs

---

## Résumé

La conférence explore la dissuasion nucléaire française au 21e siècle, suite au discours présidentiel du 2 mars. Elle réaffirme la dissuasion comme pierre angulaire de la défense nationale, soulignant sa continuité gaullienne axée sur l'indépendance et la souveraineté, tout en s'adaptant à un environnement géostratégique dégradé (Russie, Chine, prolifération). Le concept de "dissuasion avancée" est introduit, visant à renforcer la crédibilité de la dissuasion en Europe sans partager la décision d'emploi ni les plans nationaux, mais en approfondissant le dialogue et la coopération avec les partenaires européens sur les menaces et les dynamiques d'escalade. L'importance de l'épaulement stratégique (forces conventionnelles robustes) est soulignée. Les intervenants détaillent les aspects opérationnels (EMA), stratégiques et européens (DGRIS), industriels (DGA) avec le renouvellement des composantes (SNLE 3G, M51.4, ASN4G), et technologiques (CEA/DAM) via le programme Simulation, garantissant la fiabilité et la sûreté des têtes nucléaires malgré l'arrêt des essais. L'ensemble vise à maintenir une dissuasion crédible face à des menaces complexes et un ordre international déstabilisé.

---

## QCM

Les réponses correctes et explications figurent sous chaque question.

### Question 1

Quel est l'objectif principal de la "dissuasion avancée" telle que présentée dans la conférence par Monsieur Brusselin ?

- A. Partager les armes nucléaires françaises avec les partenaires européens.
- B. Remplacer la dissuasion élargie des États-Unis en Europe.
- C. Établir un niveau de confiance et de convergence stratégique avec les partenaires européens pour compliquer les calculs d'un agresseur potentiel.
- D. Déléguer la décision d'emploi de l'arme nucléaire à des instances européennes.

**Réponse correcte : C**

La dissuasion avancée vise à matérialiser la dimension européenne des intérêts vitaux français en engageant un dialogue politico-stratégique et des volets opérationnels avec les partenaires, sans pour autant partager les armes ou la décision d'emploi. L'objectif est de rendre les calculs de l'agresseur plus complexes en montrant une implication française face à toute menace extrême contre l'Europe.

### Question 2

Selon le Général Penet, quelle est la raison principale du "réhaussement de l'arsenal" nucléaire français ?

- A. S'aligner sur les arsenaux nucléaires des États-Unis et de la Russie.
- B. Répondre à un contexte géostratégique dégradé avec des menaces croissantes et complexes, et assurer la crédibilité future de la dissuasion pendant la modernisation.
- C. Préparer une capacité de première frappe nucléaire.
- D. Réduire la dépendance aux forces conventionnelles.

**Réponse correcte : B**

Le Général Penet explique que le réhaussement de l'arsenal est dû à l'évolution du contexte géostratégique, l'augmentation des menaces de référence, les partenariats stratégiques forts entre pays dotés, et la nécessité de moderniser l'arsenal pour dissuader dans le futur. Il s'agit de s'adapter à un monde multipolaire instable.

### Question 3

Quelle est la caractéristique majeure des "intérêts vitaux" de la France dans sa doctrine nucléaire, telle que soulignée par le Général Penet ?

- A. Ils sont explicitement définis et publiquement annoncés pour éviter toute ambiguïté.
- B. Ils sont strictement limités au territoire national français.
- C. Ils possèdent une ambiguïté absolue et une dimension européenne réaffirmée.
- D. Ils sont déterminés uniquement par l'Union Européenne.

**Réponse correcte : C**

Le Général Penet insiste sur l'ambiguïté absolue des intérêts vitaux, qui est une composante de la doctrine de dissuasion. Il réaffirme également leur dimension européenne, présente depuis longtemps dans la doctrine française et soulignée par le Président de la République.

### Question 4

Quel est le rôle principal du "programme simulation" mené par le CEA/DAM, notamment après l'arrêt des essais nucléaires ?

- A. Développer de nouveaux types d'armes nucléaires par la réalité virtuelle.

- B. Garantir la performance, la fiabilité et la sûreté des têtes nucléaires grâce à la connaissance scientifique, au calcul haute performance et à la validation expérimentale.
- C. Simuler des conflits nucléaires à des fins d'entraînement des forces.
- D. Partager la technologie nucléaire avec les nations alliées.

**Réponse correcte : B**

> Monsieur Barret (CEA/DAM) détaille que le programme simulation, lancé après l'arrêt des essais, repose sur trois piliers : la connaissance de la physique, le calcul haute performance et la validation expérimentale. Son objectif est de garantir la performance, la fiabilité et la sûreté des têtes nucléaires sans recourir à des essais grandeur nature.

### Question 5

Pourquoi la doctrine nucléaire française, selon le Général Penet, rejette-t-elle le concept de "riposte graduée" ?

- A. Parce que la France vise une capacité de première frappe.
- B. Parce qu'elle estime qu'une riposte graduée ne dissuade pas efficacement en ne garantissant pas des dommages inacceptables.
- C. Parce qu'il est trop coûteux de maintenir différents niveaux de réponse.
- D. Parce qu'elle mènerait inévitablement à une guerre conventionnelle.

**Réponse correcte : B**

> Le Général Penet explique que la riposte graduée ne fait pas partie de la doctrine française car elle ne dissuade pas. L'objectif est de faire renoncer l'adversaire en lui garantissant des dommages d'une ampleur telle qu'il ne s'en remettra pas, ce qui implique une frappe massive et non une gradation des réponses.

### Question 6

Quelle est l'implication du "burden shifting" américain mentionné par le Général Penet concernant la sécurité européenne ?

- A. Les États-Unis réduisent leur engagement envers la défense européenne.
- B. Les États-Unis encouragent les Européens à prendre une plus grande responsabilité pour leur propre sécurité, notamment face aux menaces nucléaires de la Chine et de la Russie.
- C. Les États-Unis demandent à l'Europe de contribuer financièrement à son propre arsenal nucléaire.
- D. Les États-Unis transfèrent leurs armes nucléaires sur le sol européen.

**Réponse correcte : B**

> Le Général Penet décrit le 'burden shifting' comme une injonction américaine faite aux Européens de prendre davantage en compte leur sécurité. Cela permettrait

aux États-Unis de se concentrer sur les défis posés par la Chine et la Russie, impliquant une plus grande autonomie européenne en matière de défense.

### Question 7

Selon Monsieur de Garidel Tauron (DGA), quelle est une contrainte industrielle majeure à éviter lors du renouvellement des composantes nucléaires ?

- A. La dépendance excessive vis-à-vis des fournisseurs étrangers.
- B. Un écart trop important entre les générations d'équipements, entraînant une perte de compétences industrielles.
- C. Une allocation budgétaire insuffisante pour la recherche et le développement.
- D. L'incapacité de réaliser des essais nucléaires en direct.

**Réponse correcte : B**

Monsieur de Garidel Tauron souligne qu'un 'trou trop important' entre les générations de programmes conduit les industriels à réaffecter leurs ingénieurs et techniciens à d'autres projets, entraînant des pertes de compétences difficiles et coûteuses à récupérer. La continuité industrielle est donc primordiale.

### Question 8

Quelles sont les deux entités principales historiquement et fondamentalement liées dans l'"œuvre commune" pour la conception et la mise en œuvre de la dissuasion nucléaire française, selon le Général Penet ?

- A. L'État-Major des Armées (EMA) et la Direction Générale de l'Armement (DGA).
- B. Le Ministère des Armées et le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA).
- C. La Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS) et le CEA.
- D. La DGA et MBDA.

**Réponse correcte : B**

Le Général Penet rappelle que l'"œuvre commune" a été mise en œuvre dès 1961, établissant une relation étroite entre le Ministère des Armées (anciennement de la Défense) et le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), pour la construction et l'entretien des armes nucléaires.